Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 47 (1955)

Heft: 12

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: J.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

violation du droit syndical au Maroc a été classée en tenant compte du fait que des dispositions législatives ont mis ordre à la situation. La réponse de l'U. R. S. S. aux questions posées par le Comité de la liberté syndicale étant parvenue trop tard pour permettre une étude approfondie, le cas a été renvoyé à une prochaine session.

La réunion d'experts du travail féminin convoquée pour octobre 1956 étudiera les problèmes de l'emploi à temps partiel, des travailleuses âgées, de l'orientation et de la formation professionnelles, de l'assistance à prêter aux pays insuffisamment développés en vue d'améliorer les conditions de travail et d'emploi des femmes.

A la demande du Gouvernement italien, la Somalie italienne sera invitée à envoyer une délégation tripartite d'observateurs à la 39^e Conférence internationale du travail qui se tiendra en juin 1956 à Genève.

Le Comité de l'indépendance des organisations d'employeurs et de travailleurs n'a pas encore terminé ses travaux. Vingt-huit pays sur septante seulement ont répondu pour le moment au questionnaire qui leur avait été adressé par ce comité. Des monographies seront éditées pour chacun des septante Etats membres décrivant la situation actuelle des organisations d'employeurs et de travailleurs, les éléments des lois et de la pratique dans ces pays.

Bibliographie

L'Etat et les conflits du travail. — Aux Editions H. Jaunin S. A., à Lausanne, a paru la thèse de M. Pierre-B. de Muralt, L'Etat et les conflits collectifs du travail qui valut à son auteur le doctorat.

C'est un ouvrage bien construit, qui pose remarquablement le problème dans une première partie, passe en revue les solutions tentées dans la deuxième, pour aboutir à des conclusions intermédiaires entre la solution collectiviste et les

remèdes de caractère privé.

L'auteur propose un moyen terme, l'économie harmonisée, basée sur l'équité et sur la confiance mutuelle, qui ne se borne pas à reconnaître le droit à l'existence des travailleurs, mais envisage certaines réformes, qui ont surtout le mérite de rechercher une porte de sortie dans le dédale économique et social. Il insiste avec raison sur la nécessité d'assurer la publicité des éléments essentiels de la vie économique, d'opposer l'économie transparente à la dissimulation ou même au secret de Polichinelle. Quand on pense que la Suisse, reine de la statistique, déserte les grandes enquêtes internationales sur la production, on ne peut s'empêcher d'admirer ce souci de clarté et d'honnêteté. Ayant posé ensuite le principe du droit à l'existence, qui ne semble guère contestable, même pour les réactionnaires les plus fieffés, M. de Muralt en déduit tout naturellement le droit à un salaire vital. Les moyens qu'il préconise pour arriver à ces fins sont peut-être parfois déjà vieillis et démodés. Mais, à l'époque où il écrivit sa thèse, il y a trois ans, ils avaient encore leur justification. Aujourd'hui, on ne parle plus guère de la création d'un office des salaires, ni de salaire minimum vital. On préfère laisser aux conventions collectives de travail le soin de fixer des normes de rémunération, et à l'intelligence des travailleurs le soin de s'organiser pour défendre leurs droits collectivement. Il faut en tout cas savoir apprécier le

souci d'un jeune auteur à chercher des moyens de répartir mieux les fruits du travail. C'est une préoccupation qu'il partage avec les syndicalistes, spécialement les partisans de la communauté professionnelle, proche parente de l'économie harmonisée postulée à la fois par le professeur Oulès au sens social si avisé et

par son sympathique disciple.

Mais si nous recommandons la lecture de cet ouvrage copieux, c'est surtout pour la valeur et l'ampleur de la documentation fournie dans cet ouvrage, le souci de définir exactement de quoi on parle, l'analyse objective des luttes sociales dans le passé. On sent dans cette partie historique frémir le jeune humaniste, qui s'indigne tout naturellement des résultats objectifs de ses recherches dans un passé récent. Il découvre ainsi l'état antérieur d'asservissement auquel les travailleurs étaient soumis avant l'avènement et le développement de la puissance syndicale. Il prend position dans le débat social avec une audace juvénile, mais en gardant toujours l'esprit critique. Il s'efforce même dans la recherche de solutions équitables, seules capables de sauver la démocratie politique, en la complétant de son corollaire naturel, la démocratie économique. Pas besoin d'insister beaucoup sur l'enjeu d'une telle évolution, dont dépend en définitive la paix sociale et la paix tout court.

J. M.

Agenda de poche suisse 1956. Petit format. — Calendrier de poche de 192 pages, allemand-français, papier mince convenant également pour écrire à l'encre. Format 8,5 × 11,5 cm. Couverture rouge, souple, à angles arrondis. Prix 3 fr. 20. Imprimé et édité par Büchler & Cie, à Berne. Se trouve dans toutes les librairies et papeteries. Ce petit agenda de poche contient des renseignements très utiles dans la vie quotidienne. C'est également un confident discret qui permet de ne rien oublier de ce que nous devons faire ou savoir. Malgré son format réduit, il ne réunit pas moins de 106 pages pour les annotations journalières, 16 pages de comptes de caisse, 15 pages non imprimées pour les notes particulières, de même qu'un registre alphabétique très pratique pour les adresses et numéros de téléphone. Y figurent en outre, un extrait du tarif des postes, téléphones et télégraphes, le réseau téléphonique de la Suisse, les poids et mesures, ainsi qu'un calendrier pour 1956 et le premier semestre 1957. Rédigé en deux langues (français et allemand), cet agenda dont l'ordonnance est ingénieuse et l'aspect très plaisant constitue un cadeau très apprécié.

Passagers de cette planète, où allons-nous? Par Jules Romains. Grasset, Paris. 1955. — C'est toujours avec plaisir et avec fruit que l'on prend en main un livre de Jules Romains parce qu'on est certain d'y retrouver l'esprit fraternel et l'humaine chaleur des « Hommes de bonne volonté ». Ce livre récent, œuvre de bon journaliste plutôt que de penseur, exprime notre inquiétude et pose quelques questions fondamentales: Le progrès matériel a-t-il pour corollaire un bonheur qui va croissant? Ne risque-t-il pas de dépasser une « vitesse critique » au-delà de laquelle la technique « s'emballe » et où le changement dans une direction donnée fait plus de mal que de bien? Ne sommes-nous pas menacés par les périls internes qu'implique la prodigieuse accélération du progrès technique? Pour répondre à ces questions qui nous angoissent, Jules Romains, avec une conscience qui l'honore, a questionné des sommités de la science des Etats-Unis, le pays où elles se posent probablement avec le plus d'acuité.

Les réponses sont assez étonnamment concordantes: L'homme est plus important que les accessoires de l'homme. Les conditions morales du bonheur sont beaucoup plus décisives que les conditions matérielles. Un changement en « raz de marée » de ces conditions matérielles risque de devenir un désastre s'il n'est pas orienté et contrôlé par l'esprit. Au fond, ces hommes de science — de la science nucléaire notamment — rejoignent les conclusions auxquelles étaient parvenues avant la guerre déjà un Bergson et un Paul Valéry: L'humanité technique d'aujourd'hui a besoin d'un supplément d'âme; elle doit restaurer une hiérarchie des valeurs fondées sur des principes moraux — mais qui soient res-

pectés. Mais comment s'y prendre? En créant un pouvoir spirituel, répond Jules Romains, une sorte de « conseil international des sages » comme dans la République de Platon. Face à la nature du problème, la solution est simpliste. Combien Jules Romains est demeuré l'homme de Polytechnique, l'homme de sa jeunesse! C'est sympathique infiniment. Mais ce ne sont pas des « ingénieurs des âmes » qui sauveront le monde, mais les questions que se poseront les hommes. C'est dans la mesure seulement où chacun sera saisi aux entrailles par une inquiétude métaphysique, religieuse, où chacun reconnaîtra qu'on ne peut pas vivre de frigidaires, de CV., de statistiques, de bilans, de productivité seulement que nous rétablirons entre la technique et l'âme l'équilibre qui peut seul prévenir les catastrophes que nous craignons tous sourdement. Cette réserve faite, il n'en reste pas moins que le livre de Jules Romains contribue sinon à poser ces questions essentielles, du moins à les formuler, à leur donner une audience plus large, à susciter une fructueuse réflexion. On souhaiterait que ce livre fût discuté — et passionnément — au sein des cercles d'études syndicalistes, conjointement peut-être avec un autre ouvrage, qui pose des questions analogues: L'avenir du travaillisme (Editions ouvrières, Paris) publié par un groupe de députés et théoriciens travaillistes avec une préface d'Attlee. Cette publication, sur laquelle nous reviendrons est, comme le livre de Jules Romains, une condamnation nette de la conception matérialiste du progrès.



